

LA POPULATION DE MONTRÉAL

La population de la région administrative de Montréal compte pour le quart de la population du Québec et se distingue de celle du reste du Québec par sa grande diversité.

Lors de l'implantation de la Banque interrégionale d'interprètes en 1993, un cinquième (22 %) des 1 748 330 Montréalais¹ déclarait une langue maternelle autre que le français et l'anglais et 46 845 d'entre eux ne pouvaient soutenir une conversation en français ou en anglais. Quinze ans plus tard, il y a 1 823 000 Montréalais, et le tiers ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais.

Le tableau ci-dessous présente la diversité montréalaise dans ses grandes lignes.

	Montréal	Reste du Québec
Population totale ²	100 %	100 %
Immigrants	33 %	5 %
Langue maternelle unique autre que le français ou l'anglais	32 %	3 %
Ne peut soutenir une conversation en français ou en anglais	2,6 %	0,4 %

Plus précisément, Montréal compte :

- 136 585 nouveaux immigrants arrivés entre 2001 et 2006 ;
- 37 535 résidents non permanents.

La répartition des 47 130 Montréalais ne pouvant soutenir une conversation en français ou en anglais est illustrée ci-dessous pour chacun des douze CSSS de la région.

Le deuxième graphique présente la répartition des nouveaux immigrants. Ces derniers peuvent être vulnérables du fait qu'ils ne connaissent ni ne comprennent l'organisation des services et les façons d'y accéder.

LE CONTEXTE

La Loi sur la santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2) prévoit les règles applicables en matière d'adaptation des services aux particularités linguistiques, ethno-culturelles (art. 2.5 et 2.7). Elle définit aussi les droits des usagers (art. 4 à 16) et les responsabilités des établissements quant à un devoir d'organisation de services tenant compte des diversités de leur population (art. 171).

Afin de faciliter l'égalité d'accès aux immigrants qui ne connaissent pas suffisamment la langue ou la culture de la société d'accueil, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a créé la Banque interrégionale d'interprètes (ci-après nommée la Banque) en 1993 à la demande du gouvernement du Québec.

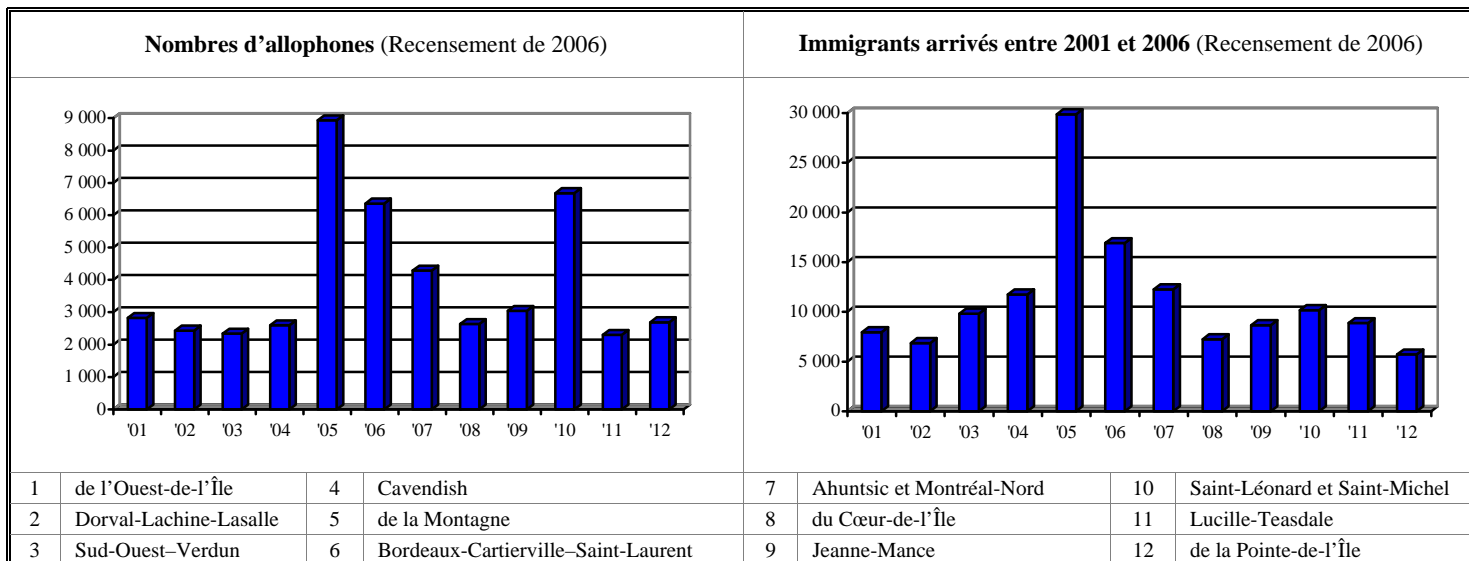
Depuis ce temps, la Banque dessert aussi les régions de Laval au nord et de la Montérégie au sud.

L'INTERPRÈTE EN MILIEU SOCIAL

L'interprète en milieu social est un professionnel qualifié qui transmet toutes les données de la communication verbale et non verbale entre des personnes de langue et de culture différentes dans la plus grande confidentialité.

Il aide le client et le professionnel à comprendre les valeurs, les concepts et les pratiques culturelles de l'autre, tout en adoptant une position de neutralité et un niveau de langue adapté à ses interlocuteurs et en respectant une éthique professionnelle stricte.

Sa grande force réside non seulement dans sa connaissance, mais aussi dans sa capacité à établir un pont entre deux cultures.



La Banque en 2008-2009 : quelques chiffres

LES BÉNÉFICIAIRES

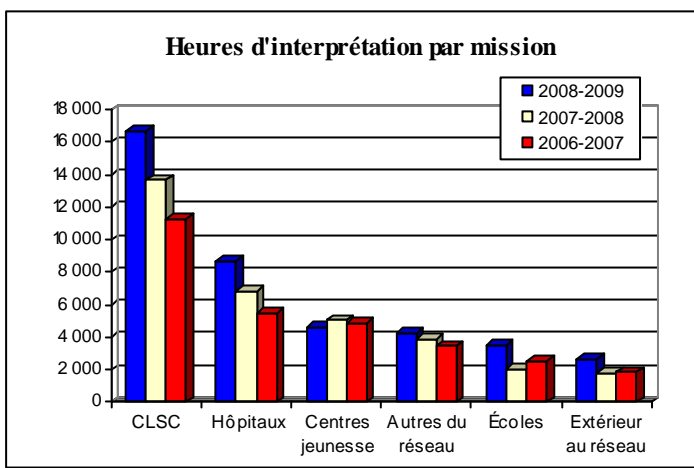
- ❑ Plus de 19 079 clients allophones ont bénéficié des services d'interprétation, soit une hausse annuelle de 10 %.
- ❑ 2 733 intervenants ont fait appel aux interprètes pour donner des services à des allophones, soit une hausse de 15 %.
- ❑ 425 établissements et écoles ont utilisé les services d'interprétariat et de traduction.

LES SERVICES

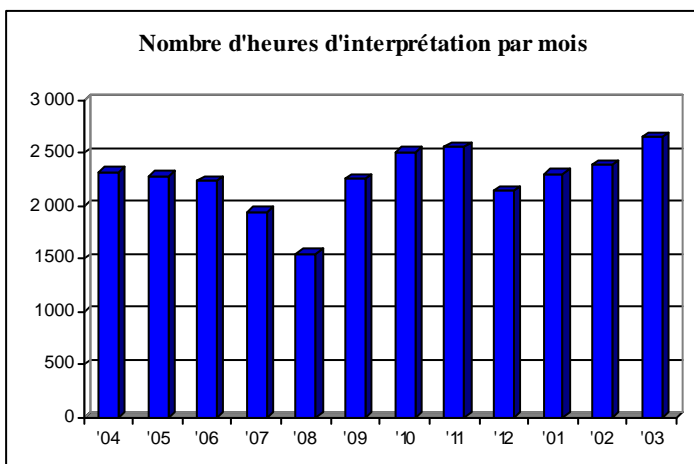
- ❑ 30 541 services rendus, soit une hausse annuelle de 22 %.
- ❑ 40 652 heures d'interprétation, une hausse de 17 %.
- ❑ 202 042 mots traduits, révisés, une hausse de 5 %.
- ❑ soit 24,6 interprètes et traducteurs ETP.

LE RÉSEAU MONTRÉALAIS PRINCIPAL UTILISATEUR

- ❑ 94 % des services sont rendus à Montréal, 6 % à Laval et en Montérégie.



- ❑ 41 % des heures d'interprétation sont données dans les CLSC, 21 % dans les hôpitaux et 11 % dans les centres jeunesse.
- ❑ Il y a des mois creux et d'autres plus occupés. Ainsi, 1 549 heures d'interprétation ont été rendues en août et 2 646 en mars. Le graphique ci-dessous présente le portrait mensuel de la dernière année.

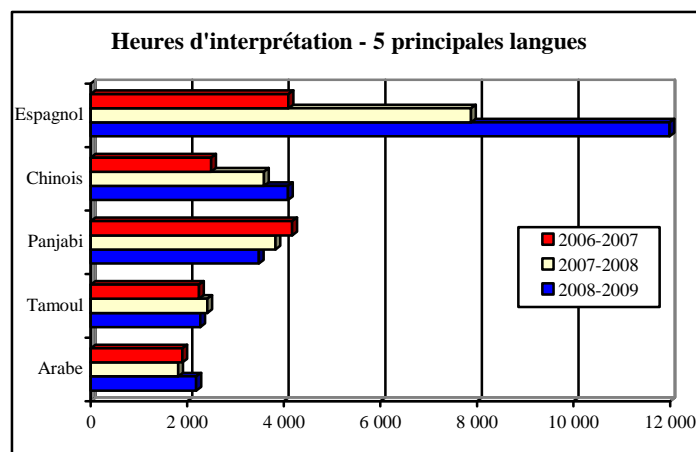


LES INTERPRÈTES ET LES TRADUCTEURS

- ❑ 118 interprètes et traducteurs se sont partagé 1 307 300 \$³ d'honoraires.
- ❑ Six interprètes ont touché plus de 40 000 \$ en honoraires de la BII, et huit entre 30 et 40 000 \$.
- ❑ Du fait, que certains parlent des langues rarement demandées, ou offrent peu de disponibilité à la BII, la moyenne des honoraires versés est de 10 958 \$, et la médiane de 5 558 \$.
- ❑ Les interprètes et les traducteurs ont plusieurs sources de revenus étant des pigistes qui offrent leurs services à diverses organisations.

DES LANGUES PLUS OU MOINS EN DEMANDE

- ❑ L'espagnol est en demande : le nombre d'heures a doublé en un an. Cette année, 30 % des heures interprétées l'ont été en espagnol.
- ❑ 733 heures en American Sign Language (ASL).
- ❑ 47 langues de services, soit douze langues de moins que l'an dernier.



Remarque : « Chinois » comprend le mandarin, le cantonais, etc., et « arabe » les diverses formes dialectales parlées au Maghreb et au Moyen-Orient.

COLLABORATION ET RAYONNEMENT

- ❑ Les juges de la Cour supérieure du Québec invitent M^{mes} Tavlian et Parra à venir leur parler de leur travail d'interprète en milieu social. (Montebello, 30 mai)
- ❑ M. Yune Kichan écrit sur son expérience d'interprète dans Hanca Times et dans Korean News. (Mai)
- ❑ M^{mes} Kapoor-Kohli et Hemlin présentent à l'Institut Raymond-Dewar l'importance et l'art de travailler avec un interprète en milieu social. (7 octobre)
- ❑ M^{me} Schoch de l'Université di Bologna sollicite, entre autres, l'expertise de M^{mes} Tavlian et Bourque afin d'intégrer notre expérience à la formation des interprètes italiens. (Octobre)
- ❑ L'Agence de Montréal collabore à la préparation d'un cadre de référence provincial sur les services d'interprétation qui devrait être déposé au courant de 2010.

¹ Selon le recensement de Statistique Canada de 1991

² Selon le recensement de Statistique Canada de 2006

³ Dollars canadiens